



الوكالة الوطنية للتشغيل
Agence Nationale de l'Emploi

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة العمل و التشغيل والضمان الاجتماعي

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

**Portes ouvertes
Sur les
« CTA, CFE et la NAME »**

Le jeudi 17 Novembre 2016

Le communiqué de presse

L'Agence wilaya de l'emploi de Constantine AWEM organise des journées portes ouvertes sur : Le Contrat de Travail Aidé « CTA », le Contrat de Formation-Emploi « CFE », et sur la nomenclature algérienne des métiers/emplois, le jeudi 17 Novembre 2016, au niveau de l'université 01 Constantine .

Cet évènement sera consacré à la vulgarisation des deux contrats de recrutement, Le Contrat de Travail Aidé « CTA » et le Contrat de Formation-Emploi « CFE », ainsi qu'à la promotion de la nomenclature algérienne des métiers/emplois. Ce sera aussi l'occasion pour inciter les jeunes demandeurs d'emploi sans qualification à suivre des formations en étant orientés vers les centres et instituts de formation.

Ces journées donneront également une meilleure connaissance sur les mesures d'encouragements et d'appui à la promotion de l'emploi, ainsi que sur les mesures incitatives au recrutement, en particulier en ce qui concerne les primo- demandeurs d'emploi.

Contexte :

L'Agence wilaya de l'emploi de Constantine (AWEM) organise des portes ouvertes sur le Contrats de Travail Aidé « CTA », le Contrat de Formation Emploi « CFE » et a la nomenclature algérienne des métiers/emplois « NAME ».

Cette journée est programmée pour le jeudi 17 Novembre 2016.

L'objectif :

Ces portes ouvertes destinées au grand public, ont pour objectifs de :

- Faire connaître l'Agence National de l'Emploi et ses missions ;
- Vulgariser le contrat de travail aidé CTA et le contrat formation emploi CFE ;
- Inciter les demandeurs d'emploi à s'inscrire auprès des agences, Informer les demandeurs d'emploi sur les différentes formules de contrat proposées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ;
- Sensibiliser et intéresser les organismes employeurs du secteur économique (public et privé) à procéder au recrutement des primo-demandeurs d'emploi ;

- Informer les entreprises économiques (publiques et privées) sur les mesures incitatives aux recrutements, notamment les mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi mises en place par les pouvoirs publics ;
- Orienter les jeunes demandeurs d'emploi vers les centres et instituts de formation.
- Promouvoir la « NAME » nomenclature algérienne des métiers/emplois auprès des différents usagers de l'ANEM.

A qui s'adresse ces portes ouvertes :

En premier lieu aux organismes employeurs du secteur économique (public et privé) en tant qu'acteur majeur dans le marché de l'emploi, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Participants :

- ✓ Le Directeur de l'Emploi de Wilaya (DEW) ;
- ✓ Le Directeur d'agence Wilaya de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS) ;
- ✓ Le directeur d'agence Wilaya de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés ;
- ✓ L'Inspecteur Wilaya de l'emploi ;
- ✓ Les Directeurs des impôts ;
- ✓ Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnelle ;
- ✓ Les représentants des organisations patronales, et de l'union générale des travailleurs algériens (UGTA) ;
- ✓ Les jeunes demandeurs d'emploi insérés dans le cadre du CTA (pour témoignage) ;
- ✓ Des employeurs ayant recrutés dans le cadre du CTA (pour témoignage) ;
- ✓ organismes privés agréés de placement (OPAP) ;
- ✓ Les organes de presse.